



BOURGEOISIE DE COLLONGES

Présentation des comptes 2025

Assemblée primaire bourgeoisiale
Mardi 23 juin 2026



Bourgeoisie de Collonges
Rue Ste-Anne 5
1903 Collonges

Aux Bourgeoises et Bourgeois de Collonges

Notre réf. 0.4.5/SJ/db

Votre réf.

Collonges, le 28 mai 2026

Convocation à l'assemblée bourgeoisiale

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre assemblée primaire bourgeoisiale qui se déroulera le

Mardi 23 juin 2026, à 19h30, à la salle Ste-Anne.

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2025.
3. Présentation des comptes 2025 de la Bourgeoisie.
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2025.
5. Divers notamment :
 - Situation du couvert depuis l'interdiction d'utilisation ;
 - Projet d'appartements protégés avec l'achat éventuel d'un terrain supplémentaire ;
 - Divers travaux sur les bâtiments de l'Au d'Arbignon et sur les alpages.

Les comptes 2025 peuvent être consultés au bureau communal, ainsi que sur le site internet de la Bourgeoisie, <https://bourgeoisiedecollonges.ch/espace-bourgeois/>.

Une verrée sera offerte à l'issue de cette assemblée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Bourgeoisie de Collonges



M. Jordan Stéphane
Président

Bourgeoisie de Collonges



Mme Borloz Deborah
Secrétaire

Annexe : PV assemblée du 16.12.2025

Table des matières

1.	MESSAGE INTRODUCTIF	4
2.	APERÇU GENERAL	5
2.1	Compte de résultat	5
2.2	Compte d'investissements	5
2.3	Compte de résultat échelonné.....	6
2.4	Bilan	7
2.5	Tableau de flux de trésorerie	8
2.6	Compte de résultat selon la classification fonctionnelle	9
2.7	Compte de résultat selon les natures	9
2.8	Compte des investissements selon la classification fonctionnelle	11
2.9	Compte des investissements selon les natures	11
3.	TABLEAU DES CREDITS D'ENGAGEMENTS	11
4.	TABLEAU DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES.....	12
5.	TABLEAU DES PARTICIPATIONS.....	12
6.	TABLEAU DES GARANTIES	12
7.	EVOLUTION DE FORTUNE ET DU CAPITAL PROPRE.....	13
8.	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS.....	14
9.	TABLEAU DES PROVISIONS	15
10.	RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE REVISION.....	16
11.	ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	18
12.	CONCLUSION DE L'ADMINISTRATION BOURGEOISIALE.....	23

Message concernant les comptes 2025 de la Bourgeoisie de Collonges

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, le Conseil a le plaisir de soumettre à votre examen et à mettre à votre disposition les comptes 2025.

1. MESSAGE INTRODUCTIF

Dans le travail de tous les jours, le conseil a toujours su défendre les intérêts de la Bourgeoisie, entretenir notre patrimoine et collaborer de façon cordiale avec la municipalité.

L'année 2025 a marqué le premier exercice de la période législative 2025-2028 et les résultats sont très encourageants pour les années à venir. Durant cette année 2025, des travaux préparatoires ont été réalisés en vue des travaux sur le chalet de l'Au d'Arbignon, qui se dérouleront avant la prochaine saison d'estivage 2026. Nous avons eu plusieurs discussions avec la Municipalité sur différents projets, tels que les appartements protégés et le partage d'une vision pour un plan de quartier sur les terrains à haute densité. La dissolution du fonds pour provisions a affecté positivement les résultats de l'exercice 2025. Nous relevons également que l'excellent résultat de la FOMAB nous a rapporté un dividende supérieur à nos prévisions budgétaires. Nous avons pu également facturer des montants supplémentaires à la société de la Gravière de l'Aboyeu, ainsi que des montants relatifs à la TVA. En termes de charges extraordinaires, nous avons enregistré plusieurs dons pour un montant total de CHF 24'000.- (vingt-quatre mille francs) en faveur de la société de musique de Collonges et pour Blatten.

Durant l'année 2025, nous avons tenu deux assemblées bourgeoises : l'une, traitant principalement des comptes 2024, s'est déroulée le 17 juin 2025 ; l'autre, concernant le budget 2026, a eu lieu le 16 décembre 2025. Lors de ces assemblées, nous avons pu répondre à toutes les questions sur les sujets d'actualité et partager des moments conviviaux.

2. APERÇU GENERAL

2.1 Compte de résultat

Avec un total de revenus financiers de **CHF 882'147**, et un total de charges financières de **CHF 552'904**, le compte de résultat laisse apparaître une marge d'autofinancement de **CHF 329'423**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 21'428** (charge) et d'un prélèvement sur les fonds spéciaux de **CHF 28'000** (produit), le compte de résultat présente un excédent de revenus de **CHF 307'814**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	730'388.01	530'710.00	552'904.75
Revenus financiers	+ CHF	1'186'922.71	635'100.00	882'147.79
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	456'534.70	104'390.00	329'243.04
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	456'534.70	104'390.00	329'243.04
Amortissements planifiés	- CHF	7'445.00	21'420.00	21'428.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	26'710.60	28'000.00	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	475'800.30	110'970.00	307'814.79

2.2 Compte d'investissements

Avec un total de dépenses de **CHF 26'849** et un total de recettes de **CHF 50'000** qui concerne le remboursement des prêts octroyés à la Commune, le compte d'investissements présente des investissements nets négatifs de **CHF 23'150**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	-	25'000.00	26'849.75
Recettes	- CHF	-	-	50'000.00
Investissements nets	= CHF	-	25'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	23'150.25

2.3 Compte de résultat échelonné

La recommandation sur la présentation du compte de résultat prévoit deux niveaux de résultats. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le deuxième sur le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

Les charges d'exploitation sont inférieures de **CHF 171'699** par rapport aux comptes 2024. Les revenus d'exploitation sont en diminution de **CHF 323'043**. Ainsi le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1) est en diminution de **CHF 151'343**, et reste négatif. Le résultat provenant de l'activité de financement R2 (charges et revenus financiers) est inférieur de **CHF 16'642** par rapport à 2024. Le compte de résultat affiche un résultat positif de **CHF 307'814**.

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	23'337.35	26'430.00	26'041.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	355'683.03	141'680.00	151'638.93
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	7'445.00	21'420.00	21'428.25
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	94'032.41	88'300.00	109'690.17
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	480'497.79	277'830.00	308'798.35
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	272'853.88	28'300.00	110'487.22
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	26'710.60	28'000.00	-
46 Revenus de transferts	CHF	135'236.85	19'800.00	1'271.45
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	434'801.33	76'100.00	111'758.67
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-45'696.46	-201'730.00	-197'039.68
34 Charges financières	CHF	257'335.22	274'300.00	265'534.65
44 Revenus financiers	CHF	778'831.98	587'000.00	770'389.12
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	521'496.76	312'700.00	504'854.47
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		475'800.30	110'970.00	307'814.79
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	475'800.30	110'970.00	307'814.79

2.4 Bilan

L'exercice 2025 a eu un impact principalement sur les postes suivants du bilan au 31.12.2025 :

- Disponibilités et placements à court terme : Augmentation pour un montant de **CHF 331'425**.
- Actifs de régularisation : Diminution pour un montant de **CHF 202'418**. En 2024, il y avait eu une subvention importante pour l'entretien des châtaigniers et en 2025, plusieurs factures ont été comptabilisées au 31 décembre de l'année concernée plutôt que d'apparaître dans les transitoires.
- Provision à court terme : dissolution de la provision pour grosses réparation de **CHF 110'000**.
- Capital propre : Augmentation pour un montant de **CHF 307'814**, qui correspond au résultat de l'exercice de **CHF 307'814**.

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
1	Actif	13'022'969.17	13'098'487.01
	Patrimoine financier	10'303'082.22	10'423'178.56
100	Disponibilités et placements à court terme	490'285.83	821'710.52
101	Créances	161'399.35	261'258.57
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	250'947.24	48'529.92
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	1'118'467.35	1'109'697.10
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	8'281'982.45	8'181'982.45
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	2'719'886.95	2'675'308.45
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	305'491.95	310'913.45
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	2'414'395.00	2'364'395.00
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	13'022'969.17	13'098'487.01
	Capitaux de tiers	1'825'936.03	1'593'639.08
200	Engagements courants	113'286.45	66'892.34
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	58'766.18	100'142.25
205	Provisions à court terme	1'210'883.40	1'063'604.49
206	Engagements financiers à long terme	390'000.00	310'000.00
208	Provisions à long terme	53'000.00	53'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	11'197'033.14	11'504'847.93
29	Capital propre	11'197'033.14	11'504'847.93

2.5 Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			307'814.79
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-
Amortissements planifiés		+	21'428.25
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	-
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	-
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			329'243.04
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles	-		26'849.75
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-
52 Immobilisations incorporelles	-		-
54 Prêts	-		-
55 Participations et capital social	-		-
56 Propres subventions d'investissement	-		-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier	+		-
61 Remboursements	+		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	+		-
63 Subventions d'investissement acquises	+		-
64 Remboursement de prêts	+		50'000.00
65 Transferts de participations	+		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	+		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	+		-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			23'150.25
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	490'285.83	821'710.52	
101 Créances	161'399.35	261'258.57	-99'859.22
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	250'947.24	48'529.92	202'417.32
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	1'118'467.35	1'109'697.10	8'770.25
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	8'281'982.45	8'181'982.45	100'000.00
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	113'286.45	66'892.34	-46'394.11
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	58'766.18	100'142.25	41'376.07
205 Provisions à court terme	1'210'883.40	1'063'604.49	-147'278.91
206 Engagements financiers à long terme	390'000.00	310'000.00	-80'000.00
208 Provisions à long terme	53'000.00	53'000.00	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-20'968.60
29 Capital propre	11'197'033.14	11'504'847.93	
Variation des liquidités et placements à court terme			331'424.69
100 Disponibilités et placements à court terme	490'285.83	821'710.52	331'424.69

2.6 Compte de résultat selon la classification fonctionnelle

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		198'871.08	8'848.30	116'480.00	500.00	170'771.59	23'400.00
8 Economie publique		259'189.50	248'578.98	121'420.00	37'400.00	89'442.72	23'325.88
9 Finances et impôts		279'772.43	956'206.03	314'230.00	625'200.00	314'118.69	835'421.91
Total des charges et des revenus		737'833.01	1'213'633.31	552'130.00	663'100.00	574'333.00	882'147.79
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		475'800.30		110'970.00		307'814.79	

2.7 Compte de résultat selon les natures

Biens et services (31)

Ces charges sont inférieures par rapport aux comptes 2024, année durant laquelle il y avait eu des factures d'entretien des châtaigniers pour un montant de CHF 167'996, subventionné à hauteur de 79%.

Le montant estimé au budget 2025 a été dépassé d'environ CHF 10'000, ce qui s'explique par une augmentation de la provision d'impôt et également par des honoraires de notaire facturés en 2025 pour l'année en cours et les précédentes.

Amortissements (33)

Le tableau des immobilisations est publié à la fin du présent fascicule.

Les amortissements des actifs appartenant au patrimoine administratif s'effectuent en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations. Les amortissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 21'428 en fonction du niveau d'investissements réalisés.

Charges financières (34)

Les charges financières sont relativement stables par rapport à 2024, avec un écart de + CHF 8'200.

Attributions aux fonds et financement spéciaux (35)

Aucune attribution aux fonds et financement spéciaux n'est prévue.

Charges de transfert (36)

Les charges de transfert comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, associations intercommunales) à des entreprises ou organisations privées (sociétés locales) et aux ménages (aides individuelles, soutiens aux familles).

Taxes (42)

L'intégralité des taxes a été facturée et comptabilisée en 2025.

Revenus financiers (44)

Les revenus financiers se composent des intérêts de retard facturés, des dividendes de placement et des locations diverses. La différence par rapport au budget provient notamment de la dissolution d'une partie de la réserve pour travaux futurs de l'immeuble Les Revez pour un montant de CHF 110'000, pour donner suite à la directive n°1.05a de l'Etat du VS reçue janvier 2025.

Prélèvement sur les fonds et financement spéciaux (45)

Il n'y a pas eu de prélèvement sur les fonds spéciaux en 2025.

Revenus des transferts (46)

Les revenus de transferts comptabilisent tous les dédommagements et subventions perçus auprès des collectivités publiques (confédération, canton, communes, associations intercommunales).

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	23'337.35		26'430.00		26'041.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	355'683.03		141'680.00		151'638.93	
33 Amortissements du patrimoine administratif	7'445.00		21'420.00		21'428.25	
34 Charges financières	257'335.22		274'300.00		265'534.65	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transferts	94'032.41		88'300.00		109'690.17	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
41 Patentes et concessions	-		-		-	
42 Taxes		272'853.88		28'300.00		110'487.22
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		778'831.98		587'000.00		770'389.12
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		267'10.60		28'000.00		-
46 Revenus de transferts		135'236.85		19'800.00		1'271.45
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	737'833.01	1'213'633.31	552'130.00	663'100.00	574'333.00	882'147.79
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	475'800.30		110'970.00		307'814.79	

2.8 Compte des investissements selon la classification fonctionnelle

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		198'871.08	8'848.30	116'480.00	500.00	170'771.59	23'400.00
8 Economie publique		259'189.50	248'578.98	121'420.00	37'400.00	89'442.72	23'325.88
9 Finances et impôts		279'772.43	956'206.03	314'230.00	625'200.00	314'118.69	835'421.91
Total des charges et des revenus		737'833.01	1'213'633.31	552'130.00	663'100.00	574'333.00	882'147.79
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		475'800.30		110'970.00		307'814.79	

2.9 Compte des investissements selon les natures

Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		-		25'000.00		26'849.75	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-	
61 Remboursements		-		-		-	
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-	
63 Subventions d'investissement acquises		-		-		-	
64 Remboursement de prêts		-		-		-	50'000.00
65 Transferts de participations		-		-		-	
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-	
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-	
Total des dépenses et des recettes		-	-	25'000.00	-	26'849.75	50'000.00
Excédent de dépenses			-		25'000.00		-
Excédent de recettes		-		-		23'150.25	

La situation de la Bourgeoisie peut être considérée comme très saine, l'endettement net étant nul.

Les principaux investissements 2025 sont constitués des objets suivants :

- Rachat matériel de traite CHF 25'000

Les recettes d'investissements sont constituées de **CHF 50'000** pour les remboursements des prêts octroyés à la Commune.

3. TABLEAU DES CREDITS D'ENGAGEMENTS

Néant

4. TABLEAU DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Néant

5. TABLEAU DES PARTICIPATIONS

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
FOMAB	200		60'000	60'000	1	1
Fondation						
Société coopérative						
Divers						
Gravière Aboyeu			402'723	-5'300	402'723	402'723

6. TABLEAU DES GARANTIES

Néant

7. EVOLUTION DE FORTUNE ET DU CAPITAL PROPRE

La fortune qui se montait à **CHF 11'197'033** au 31.12.2024 passe à **CHF 11'504'848** au 31.12.2025.

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	11'197'033	307'815	-	11'504'848
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	43'702	-	-	43'702
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	11'153'331	307'815	-	11'461'146

8. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains	45'824	-	-	45'824		45'824	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	18'225	-	-	18'225	1'823	16'403	7%	10.00%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	-			-		-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	-			-		-	7%	0.00%
1404	Bâtiments du PA	30'705	-		30'705	4'606	26'099	8%	15.00%
1405	Forêts PA	210'738	1'850	-	212'587		212'587	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA	-	25'000	-	25'000	15'000	10'000	35%	60.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X	Prêts		2'414'395		2'414'395	50'000	2'364'395	Selon risque	2.07%
145X	Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
Total comptes ordinaires		305'492	2'441'245	-	2'746'737	71'428	2'675'308		

9. TABLEAU DES PROVISIONS

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2059.00	Provision gestion décharge	106'460	-		106'460
2059.01	Provision revitalisation Combaneire	509'622	-33'379		476'243
2059.02	Provisions forêts	214'000	-		214'000
2059.03	Provision entretien châtaigneraie	24'000	3'000		27'000
2059.04	Fond rénovation immeuble Les Revez	330'000	-110'000		220'000
2059.05	Fonds collectivités publiques	26'802	-6'900		19'902
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2089.00	Provision pertes sur débiteurs	53'000	-	-	53'000
					-
					-

Total provisions à court terme		1'210'883	-147'279	-	1'063'604
Total provisions à long terme		53'000	-	-	53'000
Total des provisions		1'263'883	-147'279	-	1'116'604

10. RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE REVISION



Rue des Cèdres 10
CP 478
1951 Sion
T. 027 327 30 30
www.nofival.ch

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025 à l'Assemblée primaire de la bourgeoisie de Collonges

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la bourgeoisie de Collonges, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la bourgeoisie de Collonges, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le Conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

FIDUCIAIRE | SUISSE



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil bourgeois, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

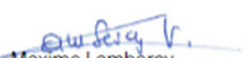
Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

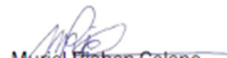
- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée,
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo,
- l'endettement de la bourgeoisie de Collonges est considéré nul
- selon notre appréciation, la bourgeoisie de Collonges est en mesure de faire face à ses engagements,
- l'entretien final avec le Conseil bourgeois a eu lieu

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 26 mai 2026

NOFIVAL SA
ASR 501643


 Maxime Lambèrcy
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable


 Muriel Rieben Celano
 Révisseure agréée

11. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Collonges

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Collonges se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Collonges se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 1.--.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 1.--.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 20'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibre peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 1.--.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr.20'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 10% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 10% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 10% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 15% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 60% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 100%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 1.--.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 1.--.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 1.--.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont

remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

VERSION du 26.10.2021



12. CONCLUSION DE L'ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

La marge d'autofinancement est de **CHF 329'243**. Elle est en diminution par rapport à l'exercice précédent.

Après comptabilisation des amortissements de **CHF 21'428**, l'excédent de revenus de l'exercice se monte à **CHF 307'814**. La fortune nette de la Bourgeoisie a ainsi augmenté et se monte au 31.12.2025 à **CHF 11'504'848**.

La situation financière de la Bourgeoisie peut être considérée comme très saine, l'endettement net étant nul.

Au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial vous invite à approuver les comptes 2025.

Collonges, le 27 mai 2026

Conseil Bourgeoisial

Bilan des mouvements 01.01.2025 - 31.12.2025

Monnaie CHF
Bourgeoisie de Collonges

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde période	Solde final
1	Actif	13 022 969,17	75 517,84	13 098 487,01
10	Patrimoine financier	10 303 082,22	120 096,34	10 423 178,56
100	Disponibilités et placements à court terme	490 285,83	331 424,69	821 710,52
1001.00	PostFinance 12-574468-0	458 204,88	328 619,89	786 824,77
1002.00	UBS CH69 0026 4264 1035 9101 C	32 080,95	2 804,80	34 885,75
101	Créances	161 399,35	99 859,22	261 258,57
1010.00	Débiteurs facturations diverses	105 720,90	39 605,70	145 326,60
1011.00	c/c Agence immobilière Les Revez	30 620,25	0,00	30 620,25
1011.01	c/c Comptoir Immobilier	-2 941,80	12 414,40	9 472,60
1011.02	c/c Gravière de l'Aboyeu - Conforti SA	0,00	26 839,17	26 839,17
1015.00	Opérations de virement	0,00	-0,05	-0,05
1019.10	Impôt anticipé	28 000,00	21 000,00	49 000,00
104	Actifs de régularisation	250 947,24	-202 417,32	48 529,92
1041.00	Actifs transitoires	250 947,24	-202 417,32	48 529,92
107	Placements financiers	1 118 467,35	-8 770,25	1 109 697,10
1070.01	Actions FOMAB	1,00	0,00	1,00
1070.02	Part gravière Aboyeu	402 723,40	0,00	402 723,40
1071.00	Prêt magasin	3 500,00	-3 500,00	0,00
1071.01	Prêt Gravière Aboyeu 1	320 000,00	-30 000,00	290 000,00
1071.02	Prêt Gravière Aboyeu 2	200 000,00	0,00	200 000,00
1071.03	Prêt Gravière Aboyeu 3	192 242,95	24 729,75	216 972,70
108	Immobilisations corporelles PF	8 281 982,45	-100 000,00	8 181 982,45
1080.00	Terrains	1 674 120,45	0,00	1 674 120,45
1080.01	Aménagement zone artisanale	22 000,00	0,00	22 000,00
1084.00	Surface commerciale	310 395,75	0,00	310 395,75
1084.01	Immeubles Les Revez	8 161 489,25	0,00	8 161 489,25
1084.02	Fonds amortissement immeubles Les Revez	-2 018 489,25	-100 000,00	-2 118 489,25
1084.03	Bâtiments	43 000,00	0,00	43 000,00
1084.04	Couvert	89 465,25	0,00	89 465,25
1089.00	Décharge Combaneire	1,00	0,00	1,00
14	Patrimoine administratif	2 719 886,95	-44 578,50	2 675 308,45
140	Immobilisations corporelles PA	305 491,95	5 421,50	310 913,45
1400.00	Alpes	45 824,40	0,00	45 824,40
1401.00	Routes d'alpage	18 225,00	-1 822,50	16 402,50
1404.00	Bâtiments d'alpages	30 705,00	-4 605,75	26 099,25
1405.00	Forêts	210 735,55	1 849,75	212 585,30
1406.00	Matériel d'alpage	0,00	10 000,00	10 000,00
1406.05	Véhicules, machines	2,00	0,00	2,00
144	Prêts	2 414 395,00	-50 000,00	2 364 395,00
1442.00	Prêt Triage Forestier 1	124 395,00	0,00	124 395,00
1442.01	Prêt Commune 1	930 000,00	-10 000,00	920 000,00
1442.02	Prêt Commune 2	440 000,00	-20 000,00	420 000,00
1442.03	Prêt Commune 3	920 000,00	-20 000,00	900 000,00
2	Passif	-13 022 969,17	232 296,95	-12 790 672,22
20	Capitaux de tiers	-1 825 936,03	232 296,95	-1 593 639,08
200	Engagements courants	-113 286,45	46 394,11	-66 892,34
2000.00	Créanciers	-99 610,95	57 013,75	-42 597,20
2001.00	c/c Commune	2 673,45	-19 915,66	-17 242,21
2002.00	TVA due	-16 348,95	9 296,02	-7 052,93
204	Passifs de régularisation	-58 766,18	-41 376,07	-100 142,25
2041.00	Passifs transitoires	-58 766,18	-41 376,07	-100 142,25
205	Provisions à court terme	-1 210 883,40	147 278,91	-1 063 604,49
2059.00	Provision gestion décharge	-106 460,00	0,00	-106 460,00
2059.01	Provision revitalisation Combaneire	-509 621,90	33 378,91	-476 242,99
2059.02	Provisions forêts	-214 000,00	0,00	-214 000,00
2059.03	Provision entretien châtaigneraie	-24 000,00	-3 000,00	-27 000,00
2059.04	Fond rénovation immeubles Les Revez	-330 000,00	110 000,00	-220 000,00
2059.05	Fonds collectivités publiques	-26 801,50	6 900,00	-19 901,50
206	Engagements financiers à long terme	-390 000,00	80 000,00	-310 000,00
2064.00	UBS hyp. 103591.90V	-390 000,00	80 000,00	-310 000,00
208	Provisions à long terme	-53 000,00	0,00	-53 000,00

Bilan des mouvements 01.01.2025 - 31.12.2025

Monnaie CHF
Bourgeoisie de Collonges

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde période	Solde final
2089.00	Provision pertes sur débiteurs	-53 000,00	0,00	-53 000,00
29	Capitaux propres	-11 197 033,14	0,00	-11 197 033,14
291	Fonds enregistrés sous capital propre	-43 701,80	0,00	-43 701,80
2910.00	Fonds forestier de réserve	-43 701,80	0,00	-43 701,80
299	Excédent/découvert du bilan	-11 153 331,34	0,00	-11 153 331,34
2999.00	Fortune fin d'exercice	-11 153 331,34	0,00	-11 153 331,34
Bénéfice réel		0,00	-307 814,79	-307 814,79
Total Passif		-13 022 969,17	-75 517,84	-13 098 487,01

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Bourgeoisie de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement - Recap par dicastère
Bourgeoisie de Collonges

	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	170 771,59	23 400,00 147 371,59	116 480	500 115 980	198 871,08	8 848,30 190 022,78
8	ECONOMIE PUBLIQUE	89 442,72	23 325,88 66 116,84	121 420	37 400 84 020	259 189,50	248 578,98 10 610,52
9	FINANCES ET IMPOTS	314 118,69 521 303,22	835 421,91	314 230 310 970	625 200	279 772,43 676 433,60	956 206,03
	TOTAL	574 333,00 307 814,79	882 147,79	552 130 110 970	663 100	737 833,01 475 800,30	1 213 633,31

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Bourgeoisie de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	170 771,59	23 400,00	116 480	500	198 871,08	8 848,30
01	Législatif et exécutif	23 189,65		23 630		20 361,00	
012	Exécutif	23 189,65		23 630		20 361,00	
012.3001.00	Rétribution du conseil bourgeoisial	19 616,50		20 000		17 152,50	
012.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	1 432,55		1 400		1 261,64	
012.3053.00	Cotisations LAA	81,25		80		80,94	
012.3054.00	Cotisations CIVAF	545,35		550		469,92	
012.3170.00	Frais de déplacement et autres frais	1 514,00		1 500		1 396,00	
012.3199.00	Autres charges des autorités			100			
02	Services généraux	147 581,94	23 400,00	92 850	500	178 510,08	8 848,30
022	Services généraux	147 581,94	23 400,00	92 850	500	178 510,08	8 848,30
022.3100.00	Matériel de bureau			1 000		454,00	
022.3110.00	Mobilier et équipement de bureau			700			
022.3130.01	Frais divers	1 752,64		2 000		3 221,00	
022.3130.03	Frais d'encaissement	201,30		100		904,90	
022.3130.04	Frais de port	440,25		600		790,50	
022.3130.05	Frais de réception	3 678,00		1 300		21 790,80	
022.3130.06	Frais bancaires	188,94		200		197,15	
022.3130.07	Frais de téléphone et multimédia	903,60		900		813,60	
022.3132.00	Frais fiduciaire	9 901,95		4 500		5 842,80	
022.3134.01	Assurances diverses	157,10		350		330,80	
022.3137.03	Impôt cantonal et communal	47 366,70		15 000		64 970,75	
022.3140.01	Entretien terrain de sport			400		6 713,95	
022.3153.00	Frais informatique	2 837,10		1 000		5 657,05	
022.3612.02	Partic. commune sal. administration	15 432,79		22 500		18 185,71	
022.3612.03	Part conciergerie administration	384,56		200		410,75	
022.3612.04	Partic. commune salaires empl. voirie	959,74		10 000		11 517,31	
022.3632.01	Partic. commune aux frais administratifs	23 642,60		15 000		15 000,00	
022.3632.09	Partic. commune 40% entretien terrain sport	6 106,69		4 000		4 019,04	
022.3632.10	Partic. Entretien machines, véhicules	1 457,98		1 900		1 411,47	
022.3636.00	Cotisations et dons	23 650,00		200		7 698,50	
022.3637.00	Parts aux bourgeois	8 520,00		11 000		8 580,00	
022.4260.01	Récupération frais d'encaissement						554,80
022.4260.04	Recettes diverses				500		8 293,50
022.4260.06	Prélèvement Fonds collectivités publiques		23 400,00				

Bourgeoisie de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	89 442,72	23 325,88	121 420	37 400	259 189,50	248 578,98
81	Agriculture	38 906,50	5 823,25	48 600	6 400	22 602,58	6 932,70
818	Agriculture de montagne	38 383,25	5 300,00	47 500	5 300	20 969,88	5 300,00
818.3134.00	Assurances bâtiments	1 795,45		1 900		1 795,45	
818.3140.00	Entretien et réfection alpage	4 585,95		6 000		3 214,88	
818.3144.00	Entret. Bâtiments d'alpages	12 396,10		20 000		10 539,55	
818.3300.40	Amortis. bâtiments	4 605,75		4 600		5 420,00	
818.3300.60	Amortis. matériel d'alpage	15 000,00		15 000			
818.4470.01	Locations alpages		5 300,00		5 300		5 300,00
819	Irrigation	523,25	523,25	1 100	1 100	1 632,70	1 632,70
819.3199.03	Autre charges	523,25		1 100		1 632,70	
819.4240.01	Taxes d'irrigation		523,25		1 100		1 632,70
82	Sylviculture	50 536,22	17 502,63	72 820	31 000	236 586,92	241 646,28
820	Sylviculture	50 536,22	17 502,63	72 820	31 000	236 586,92	241 646,28
820.3111.00	Machines, appareils, véhicules, outils					23 249,60	
820.3145.00	Entretien des forêts			3 000		4 361,07	
820.3145.01	Frais bois d'affouage	15 907,91		13 000		12 245,47	
820.3145.02	Frais entretien châtaigniers	3 770,00		35 000		167 996,15	
820.3300.10	Amortis. routes, voies communication	1 822,50		1 820		2 025,00	
820.3431.18	Attrib. au fond châtaigniers	3 000,00				3 000,00	
820.3612.05	Partic. commune rétorc. Triage Forestier	2 766,00				4 766,18	
820.3632.05	Partic. commune 25% entretien routes montagnes	5 937,81		15 000		4 761,90	
820.3632.06	Partic. commune extrao. routes montagnes	17 000,00					
820.3632.08	Frais Maraîche de Plex	332,00		5 000		14 181,55	
820.4240.00	Prestations refacturés à des tiers		3 478,00		3 500		8 769,77
820.4250.00	Ventes de bois		7 210,00		2 000		31 342,50
820.4260.00	Rétrocession Triage Forestier		6 397,80		7 000		40 873,01
820.4260.04	Recettes diverses		416,83				
820.4511.00	Prélèvement au fonds forestier de réserve						26 710,60
820.4631.00	Subventions Maraîche de Plex				3 500		12 740,15
820.4631.01	Subventions châtaigniers				15 000		121 210,25

Bourgeoisie de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	314 118,69	835 421,91	314 230	625 200	279 772,43	956 206,03
96	Administration de la fortune et de la dette	314 118,69	835 421,91	314 230	625 200	279 772,43	956 191,03
961	Intérêts		19 553,95	300	17 000		19 826,90
961.3409.00	Intérêts c/c commune			300			
961.4401.01	Intérêts produits		19 553,95		17 000		19 826,90
963	Immeubles et titres du patrimoine financier	20 566,15	98 402,15	31 300	78 400	24 912,80	118 390,85
963.3134.00	Assurances bâtiments	1 541,65		1 800		1 541,65	
963.3144.03	Entretien bâtiments	2 524,50		2 000		41,40	
963.3431.10	Frais entretien Capinat			1 000			
963.3431.14	Etude appartements protégés			10 000		6 829,75	
963.3431.17	Attrib. fond collectivités publiques	16 500,00		16 500		16 500,00	
963.4420.00	Dividendes FOMAB		60 000,00		40 000		80 000,00
963.4430.00	Locations des terrains		7 146,20		7 200		7 143,80
963.4430.01	Locations des bâtiments		5 650,00		5 700		5 650,00
963.4430.05	Locations zone artisanale		7 834,50		7 700		7 825,60
963.4439.06	Redevances téléphonies		16 500,00		16 500		16 500,00
963.4632.00	Part commune ass. bât. école		1 271,45		1 300		1 271,45
9631	Décharge Combaneire	33 378,91	33 378,91	28 000	28 000	24 849,50	
9631.3134.01	Assurances diverses			5 000			
9631.3181.00	Pertes sur créances					-289,45	
9631.3431.02	Revitalisation Combaneire			18 000		24 974,00	
9631.3431.03	Frais suivi décharge	33 378,91		5 000		164,95	
9631.4260.04	Recettes diverses		33 378,91				
9631.4511.02	Prélèvement au fonds Combaneire				28 000		
9632	Immeubles Les Revez	207 831,90	474 180,90	211 500	303 000	198 984,85	454 673,60
9632.3132.01	Honoraires divers, expertise	20 828,55				8 472,15	
9632.3401.00	Intérêts hypothécaires Les Revez	7 113,70		8 000		8 720,85	
9632.3431.06	Entretien appartements Les Revez	1 203,15					
9632.3431.07	Attrib. au fond rénovation immeublesLes Revez			37 500			
9632.3431.08	Entretien appartements par gérance	38 719,50		35 000		30 825,50	
9632.3431.09	Frais divers Les Revez	300,00		2 000		2 810,00	
9632.3431.12	Frais gérance et publicité	30 522,55		20 000		38 039,00	
9632.3439.01	Assurances et taxes immeubles Les Revez	9 144,45		9 000		10 117,35	
9632.3441.00	Amortis. immeubles Les Revez	100 000,00		100 000		100 000,00	
9632.4430.04	Recettes loyers Les Revez		364 180,90		300 000		338 313,60
9632.4439.02	Recettes machines à laver Les Revez				1 000		1 260,00
9632.4439.03	Production énergie photovoltaïque Revez4-6				2 000		
9632.4443.00	Dissolution provision immeuble PF		110 000,00				115 100,00
9633	Couvert	23 089,14	11 610,00	16 760	12 000	12 585,27	10 160,00
9633.3010.01	Gestion infrastructure couvert	2 675,85		2 700		2 675,85	

Bourgeoisie de Collonges - Comptes de fonctionnement

315-Comptes de fonctionnement
Bourgeoisie de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9633.3050.00	Cotisations AVS/AI/AC	112,40		110		112,41	
9633.3053.00	Cotisations LAA	2,75		10		3,06	
9633.3054.00	Cotisations CIVAF	74,35		80		81,03	
9633.3134.00	Assurances bâtiments	357,50		360		357,50	
9633.3144.03	Entretien bâtiments	2 460,95		6 000		802,65	
9633.3431.13	Frais, infrastructure couvert	13 905,34		4 000		5 052,77	
9633.3612.00	Partic. commune gestion couvert	3 500,00		3 500		3 500,00	
9633.4430.03	Locations couvert		11 610,00		12 000		10 160,00
9634	Chalet Neuf	8 070,04	6 430,77	8 170	6 000	8 274,36	5 723,87
9634.3010.00	Commissions	1 500,00		1 500		1 500,00	
9634.3130.02	Frais d'encaissement TWINT	92,44		70		61,61	
9634.3134.00	Assurances bâtiments	542,40		600		542,40	
9634.3144.02	Entretien bât. Chalet Neuf	2 565,00		2 000		2 485,40	
9634.3431.11	Frais gestion cabane	3 370,20		4 000		3 684,95	
9634.4430.06	Recettes Chalet Neuf		6 430,77		6 000		5 723,87
9635	Surface commerciale	3 076,85	4 500,00	4 000	4 500	6 616,10	4 500,00
9635.3431.00	Entretien et charges surface commerciale	3 076,85		4 000		6 616,10	
9635.4430.02	Loyer surface commerciale		4 500,00		4 500		4 500,00
9636	Gravière Aboyeu	18 105,70	187 365,23	14 200	176 300	3 549,55	342 915,81
9636.3134.01	Assurances diverses	12 805,70		14 200		3 549,55	
9636.3431.19	Participation pertes Gravière de l'Aboyeu	5 300,00					
9636.4260.04	Recettes diverses		12 805,70		14 200		3 549,55
9636.4260.05	Participations de tiers		22 876,73				177 838,05
9636.4420.02	Bénéfice carrière Aboyeu				5 000		15 600,56
9636.4430.00	Locations des terrains		7 194,00		7 100		7 174,00
9636.4439.04	Redevances carrière Aboyeu		144 488,80		150 000		138 753,65
97	Redistributions						15,00
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2						15,00
971.4699.00	Redistributions taxe sur CO2						15,00

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Bourgeoisie de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement - Recap par dicastère
Bourgeoisie de Collonges

	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	50 000,00	50 000,00			50 000,00	50 000,00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	26 849,75	26 849,75	25 000	25 000	5 778,50	5 778,50
	TOTAL	26 849,75 23 150,25	50 000,00	25 000	25 000	5 778,50 44 221,50	50 000,00

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.

Bourgeoisie de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Bourgeoisie de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE		50 000,00				50 000,00
02	Services généraux		50 000,00				50 000,00
022	Services généraux		50 000,00				50 000,00
022.6420.00	Remboursement de prêts PA		50 000,00				50 000,00

Bourgeoisie de Collonges - Comptes des investissements

315-Comptes d'investissement
Bourgeoisie de Collonges

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE	26 849,75		25 000		5 778,50	
81	Agriculture	25 000,00		25 000			
818	Agriculture de montagne	25 000,00		25 000			
818.5060.00	Matériel de traite	25 000,00		25 000			
82	Sylviculture	1 849,75				5 778,50	
820	Sylviculture	1 849,75				5 778,50	
820.5050.00	Forêts	1 849,75				5 778,50	

L'extrait contient des écritures du lot/des lots qui ne sont pas encore validées et qui peuvent de ce fait à tout moment être modifiées ou supprimées.